

Toutes les actualités de la commune

[WWW.JONGIEUX.FR](http://WWW.JONGIEUX.FR)



## AU sommaire

- Le mot du maire
- Jubilé des maires
- Commission communication
- Commission finances
- Remerciements aux habitants
- Des nouvelles de l'école
- Commission environnement
- Commission patrimoine
- Commission bâtiment
- Portrait de Jongiolans
- Le coup de cœur de la commune
- Comité des fêtes
- Infos en vrac





L'ÉQUIPE MUNICIPALE ÉLUE LE 15 MARS  
INSTALLÉE DEPUIS LE 23 MAI 2020

Didier PADEY, Maire  
Stéphane LAMIRAL, 1<sup>er</sup> adjoint  
Daniel VINCENT, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Lionel PERRAUD, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Julie BADIN LECOURT, Christian BARLET, Daniel BARLET, Emilie CREPEL BARLET, Fabien ELIE, Steven JACQUIN, Simon BARLET, conseillères et conseillers municipaux.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Didier PADEY

COMITÉ DE RÉDACTION  
Ce numéro a été réalisé en équipe par le conseil : merci aux présidents de commission pour leur contribution.

CRÉDIT PHOTO  
Xavier Salerio  
Mairie de Jongieux  
STUDIOMISENSCENES Véronique Bernard

CRÉATION GRAPHIQUE, ILLUSTRATION  
ET MISE EN PAGE  
Julie Jacquot

IMPRESSION  
Imprimerie Challésienne

## le mot DU maire

Voilà déjà plus de 20 mois que vous nous avez accordé votre confiance pour engager et porter les différents projets de notre commune malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19. **Aussi, je tiens à remercier toute l'équipe municipale toujours très mobilisée et très active pour mener à bien notre mission avec dynamisme.**

En effet, cette crise n'aura pas entravé notre motivation pour initier des projets ambitieux tout en restant dans le cadre d'une gestion maîtrisée et d'optimisation de notre capacité financière. C'est un véritable travail d'équilibriste engendrant forcément des arbitrages douloureux **pour toujours améliorer votre bien-vivre à Jongieux.** Dans cet objectif, dès les premiers jours, nous nous sommes mis en quête de financements extérieurs un subventionnement le plus important possible de l'état et/ou la région et/ou le département. Pour ne citer que quelques chantiers majeurs et structurants donnant une nouvelle perspective, la réhabilitation et rénovation totale de l'ancienne bibliothèque ou l'entretien et la réfection d'une partie du chemin du Chatelard.

**Si cette crise n'a pas ralenti nos projets, elle aura notablement mobilisé les membres de la commission scolaire pour assurer avec tous les agents de la municipalité une continuité de service** celui nous a conduits à déplacer la cantine à la salle des fêtes en 2021 pour permettre à nos jeunes de pouvoir déjeuner dans les conditions sanitaires requises. Je tiens à renouveler mes remerciements aux personnels et aux membres de la commission scolaire pour leur forte implication et leur mobilisation dans la mise en place dans les meilleurs délais de toutes les mesures gouvernementales.

Dans le cadre de notre politique de développement durable, nous avons travaillé dès les premiers jours sur un projet d'extension de la STEP (station d'épuration) d'Aimavigne pour une possible intégration du hameau de Barcontian avec deux appels d'offre à la clé. Hélas, au regard des investissements à réaliser de plus de 600 000 euros malgré deux scénarios envisagés et une subvention potentielle de 132000€ de l'agence de l'eau, nous avons dû nous résoudre à ne pas donner suite afin de ne pas mettre en péril le budget de notre commune. Nous ne pouvions pas rajouter du déficit au déficit actuel du budget d'assainissement. Finalement, **nous avons fait le choix en responsabilité d'assurer une maintenance la plus poussée possible afin de pérenniser la durée de vie de la STEP d'Aimavigne** pour un budget inférieur à 100 000 euros. Un lancement des travaux est prévu fin du premier trimestre 2022.

Comme évoqué dans le premier numéro, le développement touristique est, et sera un bras de levier important de dynamisation et de rayonnement de notre village. Pour que la commune devienne une véritable destination œnocyclotouristique, nous avons démarré en collaboration avec les vignerons du cru Jongieux, le restaurant Les Morainières et les autres acteurs du tourisme (chambres d'hôtes), une grande campagne de marketing territorial traitée dans ce bulletin. Ce n'est qu'un début. **Ensemble, continuons cette action de promotion au fil des années, développons le 'slow tourisme' et créons de l'événementiel pour que les gens aient plaisir à rester et revenir chaque année sur notre commune, notre bien commun.**

Parce que je souhaite que notre projet d'équipe permette à chacun la possibilité de s'informer, de participer et de s'engager, vous avez été les acteurs de notre première expérience de participation citoyenne en vous prononçant sur l'extinction nocturne de la commune. C'est une réussite avec un taux de participation élevé et un vote favorable à près de 90%. Nous espérons obtenir une subvention pour la remise aux normes indispensable des armoires électriques et procéderons à l'exécution de ce projet dès confirmation. Dans la continuité, nous vous solliciterons de nouveau en allant à votre rencontre dans chaque hameau. **Soyez les acteurs de notre bien vivre et bien-être à Jongieux !**

Jongieux est notre bien commun, et je tiens à remercier toutes les familles qui nous ont cédé pour un euro symbolique des micro parcelles de terrain pour améliorer notre cadre de vie (voir page 12).

Enfin, l'année 2021 a été l'occasion de fêter un jubilé unique car nous avons la chance de pouvoir honorer tous les maires de ces cinquante dernières années (sans oublier que la commune s'est construite au fil des siècles grâce au travail de toutes les équipes municipales et de ses habitants). **C'est un rendez-vous avec notre mémoire qu'il ne fallait pas manquer**, nous l'avons fait.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième Jongieux Mag et de belles fêtes de fin d'années, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Soyons optimistes et profitons de tous les moments de joie que la vie nous réserve. **Notre futur ne manque pas d'avenir !**

Didier Padey



## Jubilé Des maires

### LES ÉQUIPIERS D'UN JUBILÉ DE MANDATURE (CINQUANTE ANNÉES)

**Ces cinquante années de mandature sont l'addition des engagements pour une multiplication des énergies déployées pour notre Bien Commun Jongieux.**

Nous avons pu réunir tous les anciens maires depuis 1971 soit un jubilé de mandats successifs pour une photo individuelle et collective.

Ces photos seront visibles à l'entrée de la mairie. Jongieux est l'une des rares communes savoyardes à pouvoir le faire et nous n'avons pas manqué cette opportunité.

Aussi, il nous semblait nécessaire de rappeler que nous ne sommes que de passage et que nos prédécesseurs (Maires, adjoints et conseillers) ont tout autant œuvré que nous pour développer et servir notre commune et ses habitants.

A ce titre, nous avons décidé de donner la parole au doyen de nos anciens maires Maurice Chevallier que nous remercions vivement d'avoir accepté de se prêter au jeu des questions.

*Rendez-vous en page 17 pour découvrir le portrait de Maurice Chevallier.*

## Commission Communication

### La cote des vigneron sur orbite !

Quel été !

Ce 2e Jongieux Mag est l'occasion de revenir ensemble sur le chemin parcouru depuis le premier numéro en décembre dernier.

Comment imaginer, encore six mois plus tôt l'aventure collective qui nous attendait ?

Et que la recette du succès serait un gel tardif, et un énième confinement !

Nous sommes fiers – le mot est faible – de vous présenter dans ce numéro le fruit du travail acharné des vigneron du Cru Jongieux et du conseil municipal pour faire éclore notre destination oeno-cyclo touristique.

Depuis mars dernier, qui marquait le premier article dans le Dauphiné Libéré sur Jongieux dans le cadre du concours « Mon Beau Village », ce ne sont pas moins de 128 000 personnes qui ont été exposées à notre page Facebook grâce – entre autres – aux 4 épisodes de la Websérie « Jongieux, la côte des vigneron », diffusée sur les réseaux d'Aix Riviera qui compte 75 000 abonnés.

Cette websérie, idée originale du Dauphiné Libéré avec qui nous avons conçu à l'origine ce plan ambitieux a touché 1 000 000 de personnes sur leurs réseaux.

Le papier n'a pas été en reste puisque vous avez pu apercevoir notre beau village dans les colonnes du supplément été du Dauphiné Libéré qui touche 50 000 personnes, mais aussi en bonne place de la Vie Nouvelle : magazine économique incontournable dont le tirage estival atteint 160 000 exemplaires !

Et enfin, rien ne vaut « la vérité de la scène » : nous avons pu célébrer ces premières victoires ensemble, reçus par les vigneron et le Comité des fêtes, à Jongieux. Cette dégustation partagée clôturée par un feu d'artifice était la plus belle des récompenses. Sentir que les Jongiolans et partenaires de l'opération sont tous sensibles à ce qui est en train de se jouer est un véritable carburant pour la suite.

### CE QUI NOUS A GUIDÉS DANS CE PROJET ?

L'envie de donner à Jongieux sa place méritée – tant par la qualité des vins que celles de ses paysages – dans les destinations touristiques savoyardes.

Notre coucher de soleil à tomber est encore



un secret trop bien gardé : il était temps de rayonner, au-delà du tunnel du Chat qui parfois est une frontière décourageante pour qui n'a jamais eu la curiosité de s'aventurer de l'autre côté. Le Rhône sauvage, rareté qui fait partie de nos atouts n'a pas à rougir face aux reflets du lac : en cette période où l'attrait de la nature et des valeurs n'a jamais été si forte, nous avons bel et bien une carte à jouer.

Il s'agit là d'un début : nous vous l'avons annoncé lors de la soirée, nous travaillons d'ores et déjà sur de nouveaux projets dont le festival de Jazz devrait être le point culminant à l'été prochain.

Toujours fermement décidés à faire découvrir « Jongieux, notre bien commun ».

## Premier BUDGET CITOYEN : merci pour votre soutien !

Nous vous avons sollicité récemment pour recueillir vos votes afin d'obtenir un financement du Conseil Départemental par la réalisation d'un City-Stade et l'acquisition d'un broyeur à végétaux.

Ce dispositif innovant ne nous a pas permis d'être lauréat face aux plus grandes collectivités mais a mis en lumière votre impressionnante capacité de mobilisation puisque notre résultat est proportionnellement très éloquent. En témoigne quelques chiffres sur les projets présentés sur l'avant pays qui démontrent qu'un « petit poucet » peut se faire entendre ;

1. City-Stade à JONGIEUX

→ 146 votes

2. Broyeur de végétaux à JONGIEUX

→ 124 votes

3. Espace plein air intergénérationnel et Pumptrack à YENNE

## « GARDONS LE LIEN ! »

La commission communication a vocation à travailler au rayonnement de la commune, mais aussi à faire lien entre les Jongiolans. Au fil des mois, nous avons mis en place différents outils pour que les informations soient accessibles à tous :

- Panneau Pocket, une application gratuite qui ne stocke aucune donnée personnelle et vous permet d'être au courant de toutes les actualités de la commune grâce à une alerte sur votre smartphone.
- Facebook, vous êtes près de 600 à suivre les actualités de la commune sur notre page, et à vous transformer en ambassadeurs de Jongieux dès que vous partagez les actualités que nous publions.
- Instagram : le dernier né des canaux de communication compte désormais 300 abonnés ! Nous

Chacun de ces réseaux est aussi un peu le vôtre. N'hésitez pas à nous soumettre des idées de publication, de portrait ou des photos. Nous serons très heureux de les relayer !



→ 288 votes (lauréat projets « jeunes »)

4. Aire de jeux et plage pour personnes en situation de handicap e à NOVALAISE

→ 659 votes (lauréat « vie sociale »)

5. Bus écologique partagé entre le club d'aviron et d'autres associations à AIGUEBELETTE

→ 386 votes (lauréats « mobilité »)

C'est l'équivalent d'un jongiolan sur deux qui a soutenu activement cette démarche !

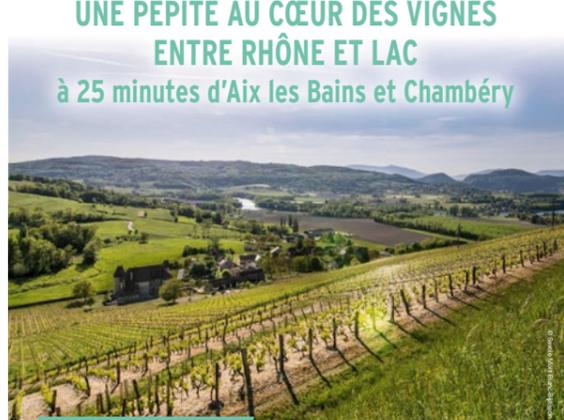
Nous pouvons nous féliciter d'avoir porté haut ces projets qu'il ne faut surtout pas oublier car c'est un message clair qui nous invite à réfléchir plus largement aux différents projets et ne pas nous limiter uniquement à des infrastructures d'assainissement ou de voirie.

Par Christian Barlet, en charge de la commission sociale.



# Une petite pépète au cœur des vignes

Le village de 300 habitants, en plein cœur des vignes, est devenu une destination oenocyclotouristique. Une petite pépète au cœur des vignes, une destination oenocyclotouristique. Une petite pépète au cœur des vignes, une destination oenocyclotouristique.



## 15 CAVES À DÉCOUVRIR

- Caveau de LA BERTINIÈRE
- Château de LA MAR
- Cave du PRIEURÉ
- Cellier de SOBRIÈRE
- Domaine de LA MAR
- Domaine de LA MAR



### 24,3%

C'est la part des effectifs dans le secteur des services marchands en région Auvergne. Dans sa note mensuelle, la Banque de France souligne que ce secteur connaît une « croissance soutenue, par une demande dynamique, en particulier dans l'hébergement et la restauration avec la levée des restrictions sanitaires courant juin ».



## Jongieux lance son mot-dièse et mise sur l'œnotourisme

La commune de Jongieux, avec la communauté de communes de la Vallée de Venne et d'autres partenaires, a lancé le mot-dièse « #Jongieux la Côte des Vignerons » pour promouvoir autour des atouts du territoire.

## Quelle offre dans la Riviera ?

Cela fait une dizaine d'années que la Riviera de la Côte d'Azur a été attirée par un retour de migrants. Les migrants de la Côte d'Azur ont fait de la Riviera une destination de choix pour les migrants de la Côte d'Azur.



# le dauphiné libéré



## Au pied du géant

C'est une des étapes phares de la Tour de France 2021. Le géant de la Côte d'Azur, le géant de la Côte d'Azur, le géant de la Côte d'Azur.

# LES CHIFFRES CLÉS

43 500 vues des vidéos sur les réseaux du Dauphiné Libéré

318 000 personnes touchées avec la campagne Dauphiné Libéré

13 000 vues sur les réseaux sociaux de Jongieux Libéré

26 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux de Jongieux

15 parutions dans des titres clés de mars à novembre

4 vidéos qui valorisent le Village

## JONGIEUX la Côte des Vignerons

UNE PÉPITE AU CŒUR DES VIGNES  
à 25 minutes de Chambéry et d'Aix les Bains

(Publi-reportage)

## JONGIEUX la Côte des Vignerons

UNE DESTINATION OENO CYCLO TOURISTIQUE

Ils étaient nombreux ce vendredi 16 juillet pour inaugurer la nouvelle appellation : les vignerons qui invitaient, les habitants, les élus du secteur, les membres du comité des fêtes local, les amateurs de bon vin, le maire, Didier Padey, et le président du cru Jongieux, Julien Barlet. Tous venaient assister à un véritable événement de marketing territorial lié à Aix les Bains la Riviera des Alpes avec un accent résolument mis sur l'œnotourisme dans l'ouest du département de la Savoie, donnant l'occasion de découvrir un paysage de vignobles qui s'étendent de St Jean de Chevelu à Lucey en passant par Billième, Jongieux et Venne. Ce vignoble d'exception produit vin blanc et vin rouge que chacun dans les caves fait déguster à longueur d'année avec le plaisir non dissimulé d'offrir un grand moment de convivialité !

Après l'intervention du maire, qui a souligné le travail effectué par le conseil municipal et le syndicat du cru Jongieux pour lancer une campagne de marketing stratégique territoriale, posant ainsi le premier acte pour accompagner ce territoire d'exception vers sa véritable destination, une destination oenocyclotouristique. Il a rappelé qu'en cinq mois, une stratégie a été mise en place, produit un nom de destination et de marque, un logo, un hashtag -

#lacotedesvignerons, un slogan, 4 vidéos avec des diffusions sur de nombreux supports numériques, de nombreuses insertions dans la presse écrite locale.

Le sénateur, Cédric Vial puis le président de la Communauté de Communes Guy Dumoullard, le conseiller Départemental François Moiroud, puis les présidents Michel Frugier et vice-présidents Olivier Rognard de la Riviera des Alpes, félicitaient les acteurs de cette opération inédite et prometteuse.

Le président du cru Jongieux, Julien Barlet, a fait la genèse de cette aventure collective et remercié tous les partenaires qui ont apporté leur contribution pour la rendre possible.

Il a remercié l'ensemble des viticulteurs, et a invité les moins de 30 ans à porter durablement cette initiative sur les 30 prochaines années.

Le verre gravé qui était offert à l'arrivée des participants permettait à chacun de déguster tous les vins offerts (avec modération), accompagnés du fromage de la coopérative Yennoise avant de passer à un sandwich de grillade et des glaces du glacier de l'Avalanche. Etaient ensuite projetés les 4 épisodes d'une mini-série avec des acteurs locaux

Les vignerons ont le vendredi

SAHEL

La France met fin à l'opération Barkhane

ITALIE-TURQUIE CE SOIR

C'est parti pour la fête du football européen !

VENEZ DÉCOUVRIR NOS CAVES

- Domaine Eugène Carrel
- Le Caveau de la Bertinière
- La Cave du Prieuré
- Le Cellier de Sordani
- Domaine Chavallier-Bernard
- Château de la Mar
- Domaine Dupasquier
- Domaine Jacquin Edmond
- Domaine Joly Christophe
- Domaine Justin Guy
- Domaine Masson Eric
- Domaine François Masson
- Domaine de St Romain
- Domaine de la Rostière
- Domaine Rouquille Hubert

ERRITOIRES

RENCONTRE AVEC

MAIRE DE JONGIEUX

« Je souhaite que Jongieux devienne un village rural 4.0 »

Classé site pittoresque et situé sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, le village de Jongieux est le berceau des crus jongieux et maraîchi. Son nouveau maire, Didier Padey, a grandi sur ces terres où la viticulture continue de façonner le paysage. Une activité qui crée de l'emploi et qui est synonyme, pour les années futures, de plusieurs développements touristiques.

« C'est pour moi une grande fierté d'occuper le poste de maire de Jongieux, commune que j'ai connue pendant 15 ans de ma vie. Un proverbe africain dit : "Il faut tout un village pour élever un enfant". J'ai un peu le sentiment que c'est ce qui s'est passé pour moi, et ce constat a motivé mon engagement. Les maires et leurs équipes sont les fantasmes, les sentinelles de la République. Nous sommes certainement le dernier rempart au défilé démocratique et à la séniorité politique. Au congrès des maires de France de novembre 2019, le président a exhorté les maires à recoder cette France trop souvent chérie. Face à notre pays qui se délite, j'ai pensé pouvoir apporter sa pierre à l'édifice de sa reconstruction. »

« Les maires sont au cœur d'un paradoxe : nous sommes à la fois les élus en qui les Français ont plus confiance et les représentants politiques locaux les plus démunis pour répondre aux transformations d'une société de plus en plus agitée. L'État a baissé drastiquement les dotations globales de fonctionnement et a augmenté le reversement au fonds national de réajustement des ressources intercommunales et communales. Comment concilier l'ambition de nos projets avec l'incertitude de nos sources ? C'est ce paradoxe qu'il faut résoudre sur un mandat. Je souhaite que notre mandat soit caractérisé par notre volonté à porter un projet global sur quinze ans et par le dynamisme dans l'action. »

« J'aimerais voir notre mandat caractérisé par notre volonté à porter un projet global sur quinze ans et par le dynamisme dans l'action, pour faire de Jongieux une commune attractive qui devienne la commune phare de l'œnotourisme en Savoie. Nous avons une véritable identité rurale, patrimoniale, paysanne et gastronomique. Le souhait que notre commune devienne un village rural 4.0 avec des vignerons, des chambres d'hôtes, des artisans et des commerces totalement connectés à la toile et aux réseaux sociaux. Nous avons lancé une campagne de marketing stratégique territoriale pour poser le premier acte d'accompagnement de ce territoire vers une destination oenocyclotouristique. Ce que l'on propose, c'est une synergie entre les communes et les vignerons du cru Jongieux, cru qui se réinvente et entre dans une nouvelle phase de maturation, celle de l'œnotourisme, avec la marque de destination "Jongieux la Côte des Vignerons", que nous avons imaginée pour exploiter et valoriser au mieux ce potentiel. Cette action est l'addition de multiples énergies : celles des communes, des vignerons et des acteurs du tourisme (hébergement, restauration...). Développer le slow tourism nous aide à garder les touristes sur notre commune. Puis nous devons, au fil des années, créer des événements annuels pour que les gens aient plaisir à revenir chaque année. Nous le ferons dès l'année prochaine en lançant l'événement "Jazz en vignes" ! »

Propos recueillis par CÉLIA DI GIROLAMO

# Commission Finances

L'année 2021 a commencé dans un climat difficile, tant au niveau sanitaire qu'économique. L'incertitude était le sentiment prédominant, mais cela ne nous a pas empêché d'avancer et de lancer les projets et les travaux nécessaires à notre village.

2 sujets principaux viennent marquer particulièrement notre budget 2021 :

- La transformation de la bibliothèque local support d'une activité commerciale (artisan d'art...). Ces travaux d'aménagement font l'objet d'une subvention obtenue du conseil régional AURA de 50%.
- Un entretien poussé et une remise en état indispensable à la pérennisation de la station d'épuration d'Aimavigne pour un montant inférieur à 100 000 €.

D'autres projets ont fait l'objet d'une demande de subvention obtenue à 46% du conseil départemental : l'enrobé du chemin du Châtelard et la création d'un muret de protection à la garderie en lieu et place des barrières en bois. Enfin, la réfection du monument aux morts et du sol de l'église ont fait l'objet de subventions obtenues de l'Etat (DETR) à hauteur de 46%.

Il est important de noter que le choix a été fait de ne pas augmenter les taux d'imposition malgré la baisse continue des aides de l'état :

- Taxe sur le foncier bâti : 29,38%
- Taxe sur le foncier non bâti : 41,21%

En effet, l'Etat a diminué drastiquement les dotations globales de fonctionnement (DGF) et a augmenté le reversement au Fond National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) depuis sa mise en place en 2012.

Illustration de la baisse des dotations depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>DGF</b>	27 665	18 845	13 987	12 847	11 061	9 391	7 480
<b>DSR</b>	7 353	7 608	7 918	8 112	8 161	7 894	7 655
<b>FPIC</b>	4 280	6 665	8 664	7 274	7 167	7 431	7 451
<b>Total :</b>	30 738	19 788	13 241	13 685	12 055	9 854	7 684

€

LA DGF et la DSR sont des dotations de l'Etat. Le FPIC est un fond de péréquation prélevé par l'Etat au titre de la péréquation entre collectivités, qui lui a augmenté.

Cette baisse est de 75% depuis 2015.

Vous trouverez ci-dessous les comptes administratifs 2020 sous forme de tableau synthétique.

## BILAN DE L'EXERCICE 2020

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	
Recettes	365 210,71	426 048,49	
Dépenses	377 567,44	358 407,20	
Résultat de l'exercice	-12 356,73	67 641,29	Totaux reportés 2019
Excédent reporté 2019	200 403,60	2 785,79	203 189,39
Solde reporté	188 045,87	70 427,08	
Reste à réaliser		2 436,00	Totaux reportés 2020
Solde cumulé positif	188 046,87	67 991,08	256 037,95

→ Le budget assainissement :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	
Recettes	94 413,14	96 886,81	
Dépenses	92 089,88	47 811,86	
Résultat de l'exercice	2 323,26	49 074,95	Totaux reportés 2019
Excédent reporté 2019	612,13	-30 710,67	-30 098,54
Solde reporté	2 935,39	18 364,28	
Reste à réaliser		15 008,00	Totaux reportés 2020
Solde cumulé positif	2 935,39	3 356,28	6 291,67

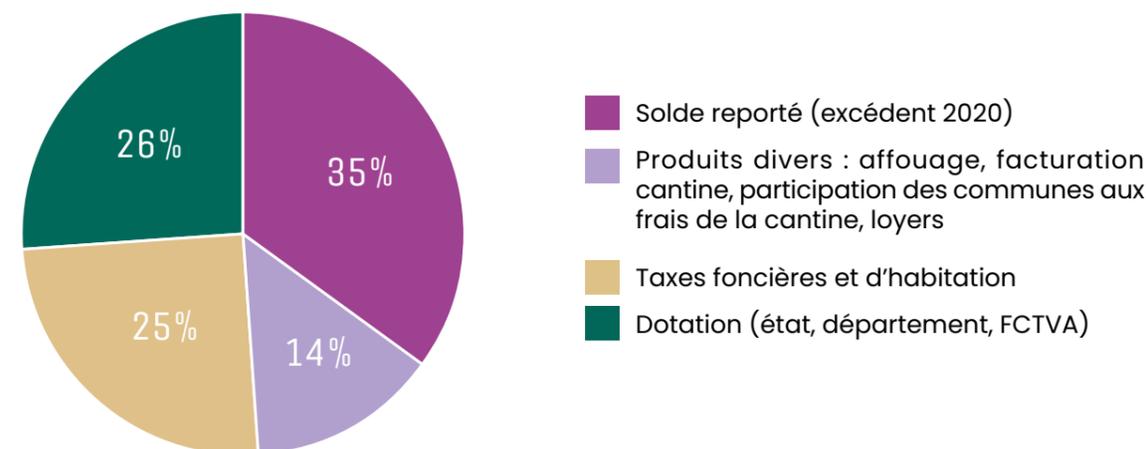
Concernant ces bilans, il est à noter que les comptes administratifs des 2 budgets sont en tout point conformes à ceux présentés par Mr le Trésorier de Yenne.

## LES BUDGETS PRÉVENTIFS 2021

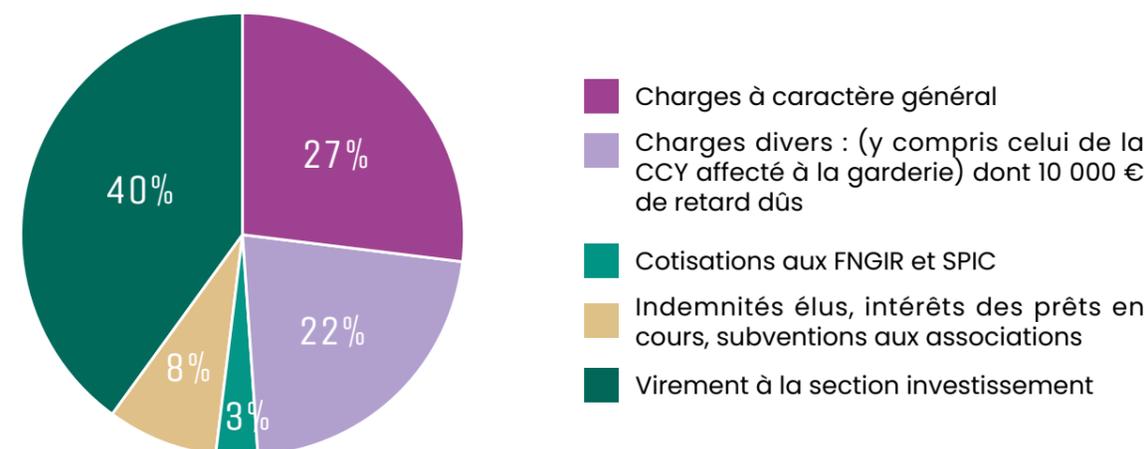
Nous avons choisi une présentation graphique, pour une meilleure compréhension de tous.

→ Notre budget principal, fonctionnement et investissement :

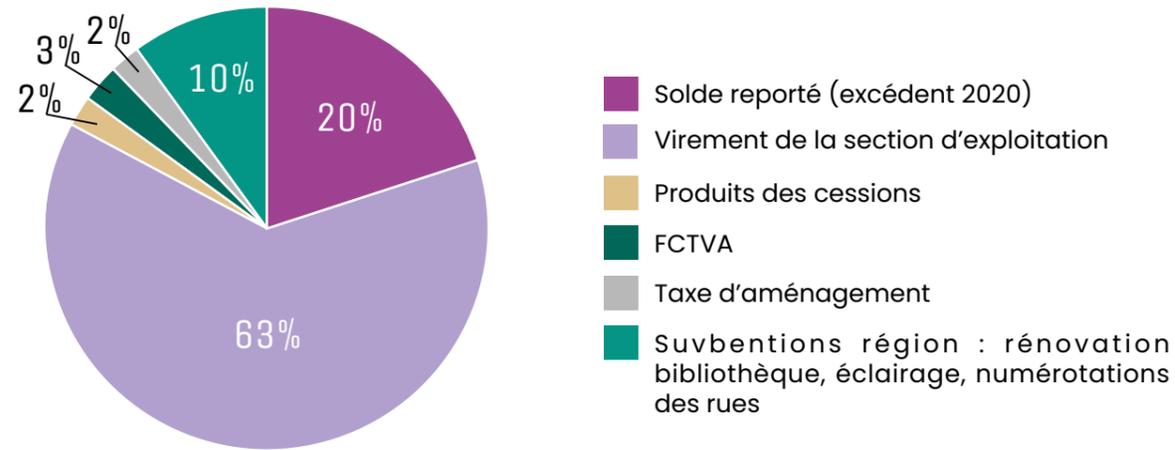
RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
TOTAL : 533 995,87 €



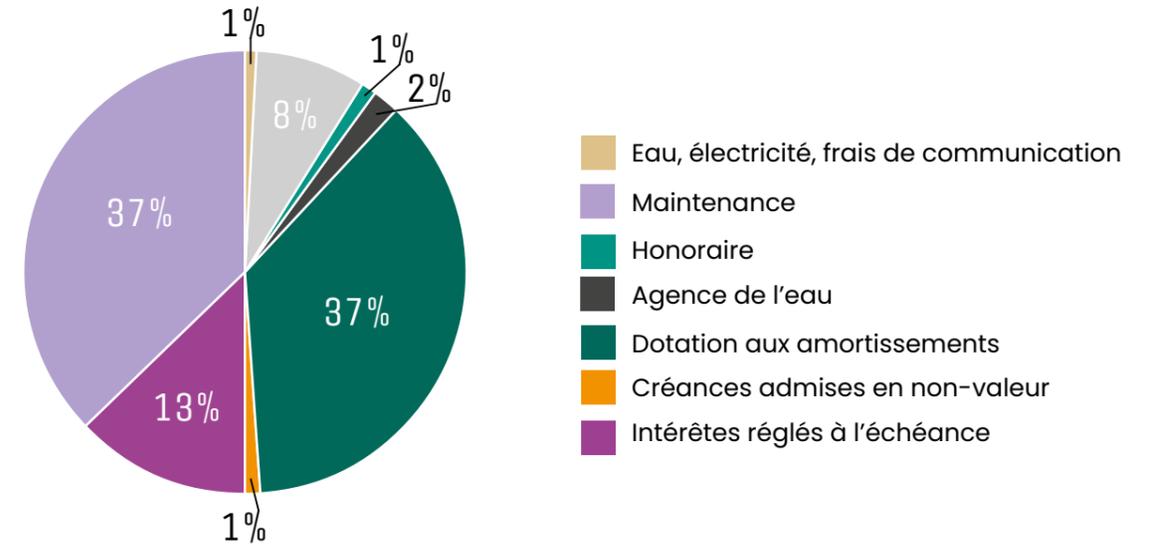
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
TOTAL : 533 995,87 €



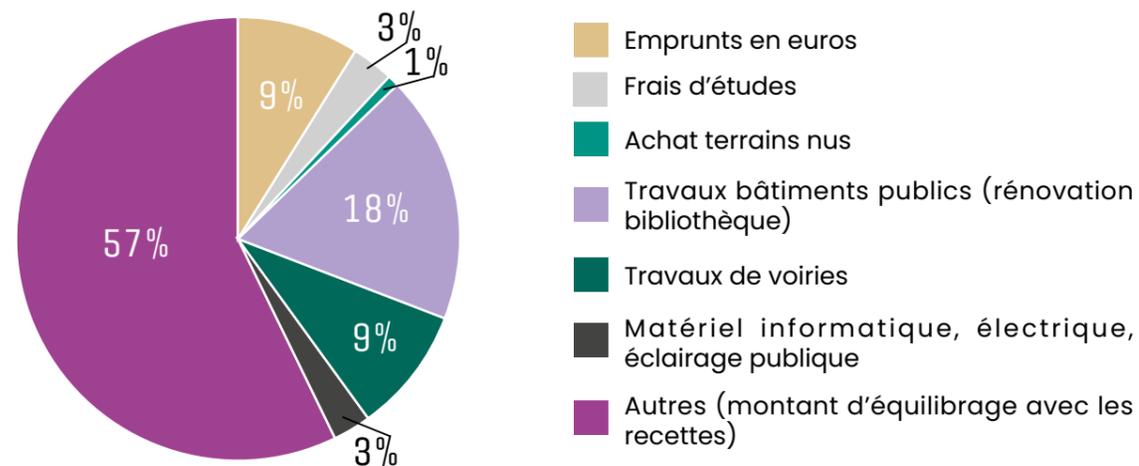
RECETTES D'INVESTISSEMENT  
TOTAL : 340 431,12 €



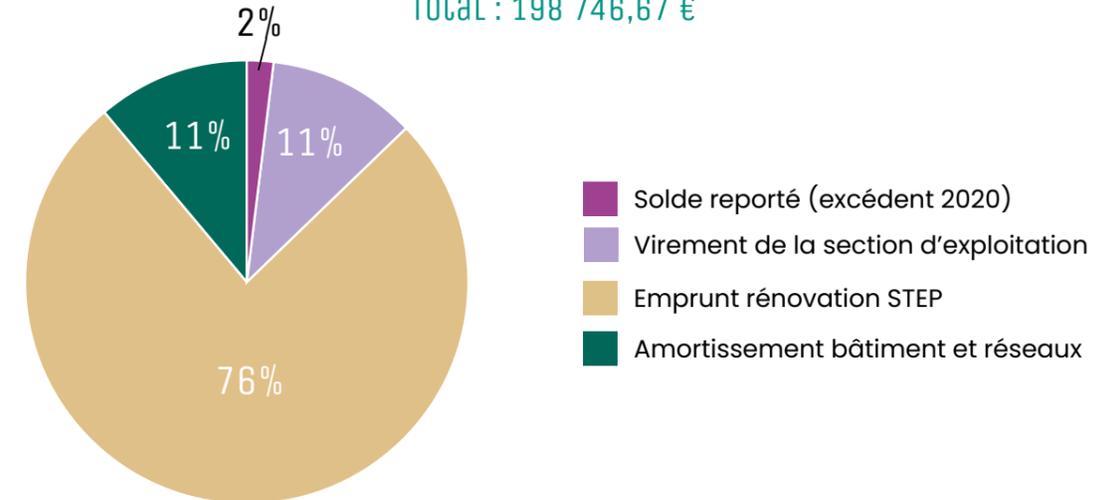
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
TOTAL : 60 655,39 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
TOTAL : 340 431,12 €

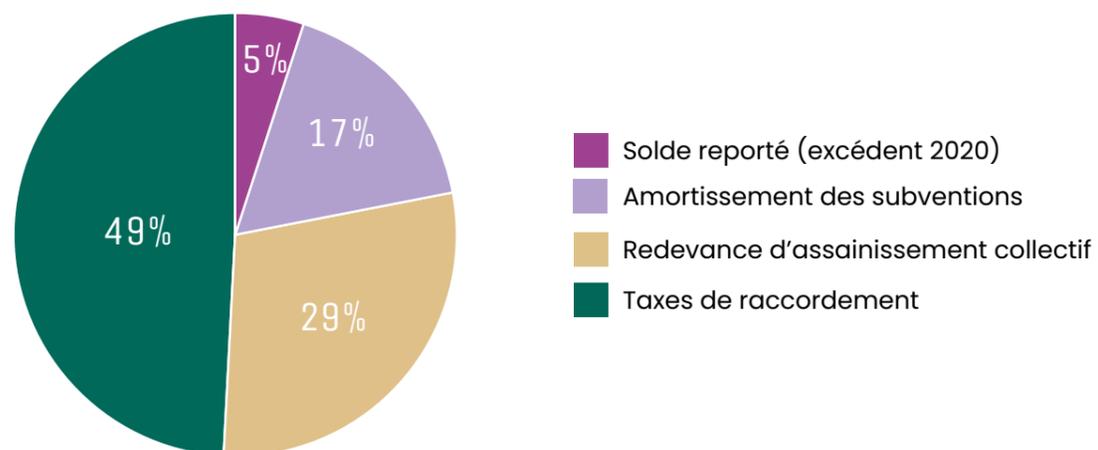


RECETTES D'INVESTISSEMENT  
TOTAL : 198 746,67 €

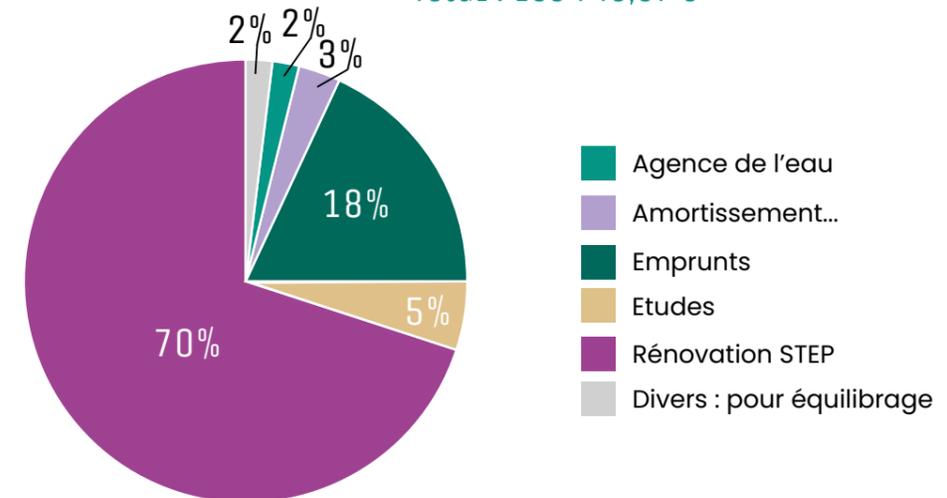


→ Notre budget assainissement (fonctionnement et investissement) :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
TOTAL : 60 655,39 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
TOTAL : 198 746,67 €



## Remerciement AUX HABITANTS

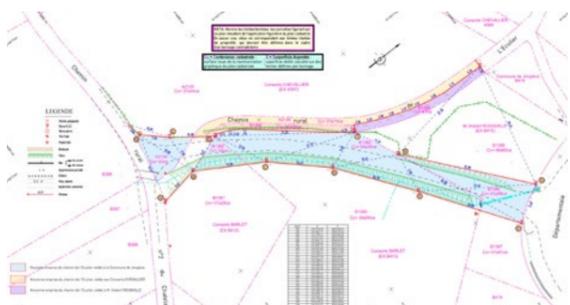
La commune a pu acquérir à titre gratuit plusieurs terrains utiles aux projets de la municipalité.

Un grand merci aux familles Un grand merci aux familles Rouquille, Barlet Raymond, Dufour, Bruiset et Carrel François, ainsi qu'au comité de la Chapelle :

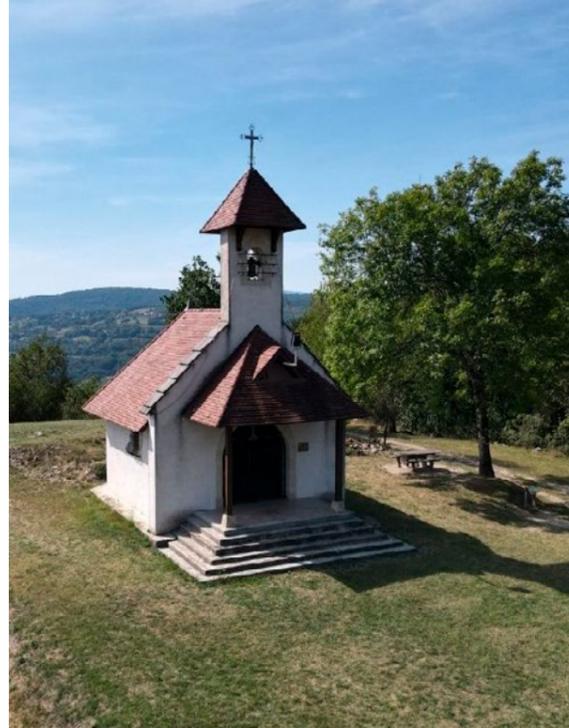
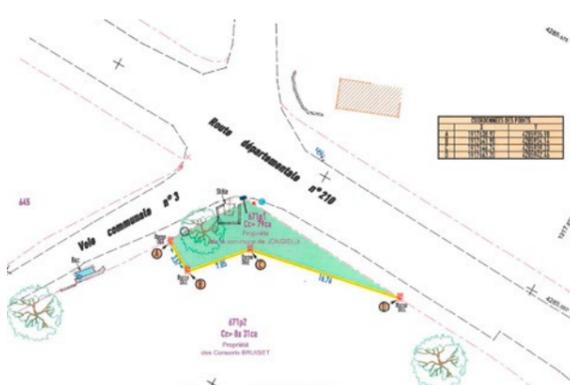
### CESSION DE LA PARCELLE B747 PAR LE COMITÉ DE LA CHAPELLE ET CONSORTS ROUQUILLE



### CHEMIN DE L'ECULIER : ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT À HUBERT ROUQUILLE ET CONSORTS BARLET



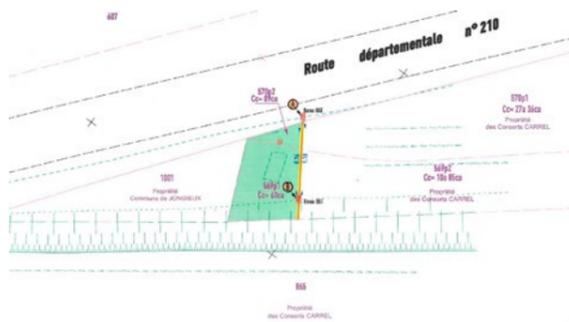
### ACQUISITION À AIMAVIGNE D'UN TÈNEMENT APPARTENANT AUX CONSORTS BRUISET



### ACQUISITION À AIMAVIGNE D'UN TÈNEMENT FONCIER APPARTENANT À JEAN-CLAUDE DUFOUR



### ACQUISITION À JONGIEUX LE HAUT D'UN TÈNEMENT APPARTENANT AUX CONSORTS FRANÇOIS CARREL



## Des nouvelles DE L'ÉCOLE

Cette année 2021-2022, nous avons gardé la 4ème classe qui avait été ouverte l'année dernière sur le regroupement scolaire Billième-Jongieux-Lucey. Ce qui nous permet d'avoir un effectif de 19 élèves dans la classe de Jongieux cette année, avec 2 niveaux : CM1 et CM2. Les élèves sont encadrés par 2 maitresses : Karine PACCARD les lundis, mardis et Céline HAUCHARD les jeudis, vendredis.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la cantine se fait toujours dans la salle des fêtes.

Petite nouveauté à Jongieux : les enfants qui étaient à l'école l'année dernière ont développé un projet de jeu de piste sur notre commune ! Nous vous invitons à partager l'expérience en famille : vous pouvez y accéder en téléchargeant l'application «PégaseLAB» puis rentrer le code 4974rym. Un grand bravo aux élèves pour la réalisation de ce beau projet. Merci à Karine PACCARD pour cette initiative et un grand merci aux enfants pour leur implication pour notre commune. Bonne année scolaire à tous !

*Emilie Barlet, responsable de la commission scolaire de Jongieux*



## LES NOUVEAUX ABRIBUS !

Vous aurez certainement remarqué deux nouvelles petites constructions aux abords des hameaux de Barcontian et d'Aimavigne ! En effet la municipalité a souhaité répondre à un besoin impérieux d'aménager les arrêts de bus scolaire du bas du village qui ne disposait d'aucun abri en cas d'intempéries.

Si le carrefour de Barcontian offrait une possibilité d'implantation à proximité du container à ordures ménagères, à Aimavigne le projet était plus conséquent car nous ne disposions pas de foncier et les enfants devaient prendre le bus à l'arrêt de la garderie sans aménagement piéton sur la route départementale pour s'y rendre.

Nous tenons à remercier Monsieur Pierre BRUISET, enseignant, et ses sœurs dont la famille est originaire de notre village et qui ont fait don d'une partie de leur parcelle au profit des enfants du village mais aussi des promeneurs et des cyclistes puisque ce terrain sera équipé également d'une table de pique-nique. Cet élan de générosité a donc permis de recréer un arrêt de bus de proximité équipé

d'éclairages solaires autonomes pour les familles proches du carrefour.

Cette mise en valeur a été conduite de concert entre la commission scolaire et la région Rhône-Alpes qui a mis à disposition ces chalets de bois massif qui s'intègrent parfaitement dans nos paysages.

*Par Christian Barlet*



# L'année jacquaire a été fêtée à Jongieux par les amis de Saint Jacques

L'Association Rhône-Alpes des amis de Saint Jacques (ARA) a été fondée en 1993 pour aider, encourager et conseiller toutes celles et ceux qui souhaitent se lancer sur le chemin de Compostelle et vivre à leur tour cette expérience marquante.

Cette année, le Rhône, la Haute-Savoie et la Savoie ont organisé leur jubilé dans le vignoble de Jongieux traversé par le chemin de Compostelle (GR65) Saint Jacques est régulièrement fêté le 25 juillet mais lorsque ce jour tombe un dimanche, on parle d'année jacquaire, jubilé ou sainte.

Le 23 samedi Octobre 2021, ce n'est pas moins de 170 personnes des huit départements qui ont été reçues par le maire. La commune a mis à disposition la salle polyvalente dès 7 heures du matin pour la collation du matin. L'église a été exceptionnellement ouverte pour permettre à certains de se recueillir.



Dès 9h30, trois groupes sont partis déambuler à travers le vignoble et paysage classé avant de rejoindre la magnifique chapelle Saint-Romain pour finir par une dégustation des vins de la cave du Prieuré à l'étang de Gérard Chevalier.

*Didier Padey*

## Grand concours photo Jongieux à travers les saisons

Vous avez été nombreux à jouer le jeu pour cette 1ère édition du concours photo : 66 photos reçues, soit 37% de Jongiolans, de notre beau village ! Le jury a désigné 3 photos

lors de la sélection le 10 décembre dernier, à l'heure où nous écrivons ces lignes le suspense reste entier.

Rendez-vous sur les réseaux de la commune pour connaître les grands gagnants !



## Commission environnement

Depuis le mois de décembre 2020, nous avons procédé à l'état des lieux des différents chemins et priorisé nos interventions sur les chemins desservant des habitations récentes. Différents devis ont été demandés notamment pour le chemin du Chatelard où un orage a fait apparaître une nécessité d'intervenir rapidement. Les travaux sont terminés depuis fin octobre.



Un désordre est apparu sur le chemin de Lachat au niveau du pont sur le ruisseau, les travaux de réparation sont terminés depuis mi-novembre.



Concernant les itinéraires de randonnée Piétons et VTT, nous poursuivons nos prospections et avons déjà dégagé un sentier sur le plateau de Vallières.

La sécurité de tous à la traversée des hameaux est notre priorité, c'est pourquoi

dans un premier temps nous avons installé un nouveau radar pédagogique à l'entrée de Jongieux le haut. Ce radar sera périodiquement déplacé au hameau de Barcontian. Nous étudierons dans un second temps des aménagements contraignants afin de réduire significativement la vitesse. Toutes les lignes de marquage du village (passages piétons...) ont été repeintes. Et des places de stationnement ont été matérialisées, notamment dans la traversée d'Aimavigne.

Les travaux de Fibre Optique sont ajournés pour l'instant, le concessionnaire ayant été racheté par X P fibre (SFR), le planning des travaux nous est inconnu à ce jour. Seule l'armoire de dégroupage a été installée à proximité de l'école.

Ces travaux ayant pris un retard considérable, le Conseil Général, par la voie de son Président à saisie l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la Presse) afin de contraindre l'entreprise à agir

Au niveau intercommunal, la suppression des cartes d'accès aux containers à ordures ménagères semble pour l'instant être un succès, les incivilités ont nettement diminuées et le tonnage collecté reste conforme aux prévisions budgétaires.

Afin de s'assurer que l'accès à la déchetterie soit bien réservé aux habitants du canton, dès 2022, il sera conditionné à un lecteur de plaques minéralogiques, qui devront être enregistrées auprès de la communauté de commune de Yenne. Une information détaillant ces modalités sera transmise d'ici la fin d'année.

*Daniel Vincent, en charge de la commission environnement*



déjà vécu un rapt. Disparue dans la nuit du 12 au 13 mai 1922, la statue de Jeanne d'Arc, remplacée en 1943, en est sortie grandie. Jeanne est intervenue une année seulement au cours de la Guerre de 100 ans, mais c'est la relecture d'événements décisifs qui a fait dire : « Elle a sauvé la France ! ». Relisons l'histoire de Jongieux.

Qui lui a envoyé un artiste pour curé ? Epreuves, comme la guerre, et foi restent étroitement mêlées. La barque flotte avec ses aléas, mais, grâce à Dieu, ne sombre pas ! Pas de religion sans action et pas d'action sans religion semble être le message de cette représentation tout récemment rénovée. Clin d'œil de notre artiste-prêtre !

Par Françoise Peltier, artiste qui a travaillé sur le sujet. Photo « Annie Berthet, artiste peintre ».

## Commission Bâtiment

Les travaux de traitement des boiseries extérieures de la mairie ont été réalisés durant l'hiver dernier par notre employé communal. Nous avons également réalisé d'autres travaux sur les boiseries de l'église, de la cantine garderie et de la salle des fêtes. (Ces travaux ont été confiés à une entreprise extérieure).

La société CBR dont le siège social est situé sur notre commune a changé le bardage du chalet attenant à la garderie. Il a ensuite été traité par les bénévoles lors de la journée citoyenne.



Le désherbage de la bibliothèque a été effectué avant son déménagement dans la salle sous la mairie. L'aménagement et les accès de cette salle sont parfaitement adaptés pour l'accueillir.

La bibliothèque (ancienne mairie) va être complètement rénovée. Ce nouvel espace permettra d'accueillir un local support d'une activité commerciale (artisan d'art...), mais ces travaux permettent également le maintien en état du patrimoine de la commune. La région

financera une partie de ce projet au travers d'une subvention. Nous vous présenterons le détail de l'avancement des travaux dans les prochains numéros.

La société SBR a édifié un mur en pierre le long de la cour de la garderie en remplacement des barrières bois régulièrement détériorées par les véhicules et nécessitant un entretien régulier.



Nous avons rencontré le SDES et l'ASDER pour un projet de financement de l'isolation thermique de l'école et de la cantine / garderie. Nous espérons pouvoir vous présenter les résultats de l'étude lors du prochain Mag. La société DEKRA en charge du contrôle de conformité des bâtiments ERP a relevé

quelques défauts dans nos installations. Les mises en conformité ont été traitées rapidement.

Un projet de vidéosurveillance concernant les bâtiments principaux de la commune est à l'étude en collaboration avec la cellule de prévention technique du groupement de gendarmerie de la Savoie.

Plusieurs dossiers de demande de subventions ont été déposés par l'équipe municipale afin d'entretenir et de rénover notre patrimoine. Les futurs projets verront le jour en fonction des urgences et des capacités de financement à notre disposition.

Lionel Perraud, responsable de la commission bâtiment



## Commission Patrimoine

### RÉCIT DE LA RÉNOVATION DU BAS-RELIEF DE LA DEVISE DE JONGIEUX,

1947, l'abbé Chanvillard construit lui-même la salle des fêtes de Jongieux. Il la munit de bancs, d'un piano, d'une scène et d'un rideau de scène qu'artiste peintre, il décore lui-même. A la toute fin de son travail de bâtisseur, il la décore d'un bas-relief représentant le Christ embarqué avec 11 des 12 apôtres en pleine tempête, avec la mention : « Fluctuat nec mergitur » : « Il est battu par les flots, mais ne sombre pas », que la ville de Paris a choisi comme devise. Pourquoi 11 apôtres seulement et pourquoi une devise civile au lieu d'une citation biblique ?

Effectivement, il manque Judas Iscariote, celui qui a mis sa confiance dans l'argent plus qu'en Jésus.

Pourquoi cette scène, ici ? Jongieux a un passé. Cette face du bâtiment regarde l'église, le passant et le monument aux morts qui a

## PORTRAIT DE JONGIOLANS

### Entretien avec Maurice Chevallier

Je souhaitais vous rendre hommage car vous avez été maire de 1971 à 1992, le seul Jongiolan étant né et habitant encore sur la commune et désormais Maire Honoraire. Il nous a paru (le conseil municipal) très intéressant de revenir sur votre parcours de vie marqué par l'engagement public.

Didier Padey

### POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE NOTRE VILLAGE, ET PARTAGER QUELQUES ANECDOTES ?

J'étais jeune pendant la guerre, la vie à Jongieux n'était pas du tout la même que maintenant. Il n'y avait que des agriculteurs qui vivaient de la polyculture. On avait tous 4/5 vaches par famille, un peu de vignes, du maïs... Il serait impossible pour une famille de vivre aujourd'hui, à l'époque, rien qu'à Jongieux le Haut il y en avait déjà une dizaine !

Les vignes sont arrivées dans les années 60, quand on est revenu de l'armée, la famille Masson est venue à Jongieux et ils nous ont donné l'idée de planter des vignes. A côté de chez eux, tout était en friche. Henry Masson avec trois de ses fils ont travaillé comme des fous. On s'apercevait bien qu'avec notre polyculture ça ne pouvait pas marcher et on s'est dit qu'on allait planter de la vigne... On pensait qu'on aurait moins de boulot ! En réalité, c'était l'inverse. Nous nous sommes tous lancés dans la vigne. Au début, les négociants nous suppliaient

presque de leur vendre du vin : c'était le démarrage des stations de ski, ils cherchaient du vin à tout prix ! Enfin, à l'époque on se donnait la main sur les travaux de la vigne pour les plantations.

## ET DANS CES ANNÉES-LÀ, VOUS ÊTES DEVENU MAIRE...

Je suis devenu maire en 1971 : plusieurs personnes m'avaient mis sur la liste, sans m'en informer !

Ma femme était professeure à Yenne, je venais de perdre mon père et j'étais seul sur l'exploitation avec 4 enfants : quand j'ai

## COMMENT A DÉBUTÉ CE PREMIER MANDAT ?

On a commencé par l'éclairage public, fait enrober les routes, et on a entretenu les chemins ruraux – on faisait ça avec tous les membres de l'équipe municipale et aussi la couverture de l'église.

A de nombreuses réunions du conseil, un conseiller nous disait qu'il fallait construire une salle des fêtes. A l'époque il n'y en avait pas dans le canton, même celle de Yenne est arrivée dans les années 80. J'étais d'accord, mais encore fallait-il trouver un terrain ! Celui de la salle des fêtes actuelle, jusqu'au cimetière appartenait au curé. Quand le père Chanvillard est décédé, personne n'a retrouvé son testament.

J'avais souvent la visite de Monsieur Escoffier qui était subdivisionnaire à Yenne, on avait de bonnes relations. Il me demandait à chaque fois si on avait des choses à faire. Un jour, j'étais dans ma cave, et je lui parle du projet de salle des fêtes, et expliqué que l'on avait pas de terrain. Il m'a mis en relation avec son beau-frère qui travaillait à l'enregistrement et qui a beaucoup fait pour permettre l'acquisition de ces terrains.

Entre temps, un samedi on était en train de monter un chapiteau en haut de l'église pour faire le bal. Un homme vient me voir et me demande s'il peut me demander un service « Demain, on va faire un rallye- surprise, et me demande s'il peut prendre le départ de Jongieux ».

J'étais ravi de faire découvrir Jongieux, j'ai dit oui sans savoir qu'il s'agissait d'un monsieur travaillant au cadastre. Un jour je vais au cadastre à Chambéry, il me reconnaît. Je lui parle du terrain en question et il me promet qu'il essaierait de nous aider ».

Peu de temps après, mon téléphone sonne : c'était le secrétaire général de la préfecture qui m'annonce que ces terrains ont été déclarés vacants et sans maître car aucune trace de propriété n'avait été trouvée et donc ils revenaient de fait à l'Etat. Toutefois, il ne pouvait pas les transmettre gratuitement, mais nous a proposé le coût le plus bas possible. Le conseil a voté pour, et on a acquis ces terrains.

Mon mérite dans cette histoire c'est d'avoir eu de la chance !

## VOUS ÊTES DEVENU PRÉSIDENT DU DISTRICT (ACTUELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE) EN 1983, APRÈS DEUX MANDATS ?

A l'époque Albert Caron, président du District de Yenne m'avait dit de prendre la commission scolaire, ma femme était professeure : j'ai commencé avec cette responsabilité puis j'ai pris la présidence en 1983. J'en garde un souvenir enrichissant : ça m'a permis de connaître un tas de monde, et des gens que je n'aurais jamais connus par ailleurs. Je me levais à 4 heures du matin pour faire mon travail « officiel », avant d'endosser mes fonctions de viticulteur.

## DE QUOI ÊTES-VOUS LE PLUS FIER ?

Avec le recul, je suis bien content d'avoir contribué à mon niveau au développement de la commune et du canton. Par exemple, l'adduction d'eau connectée à celle de la communauté de communes de Yenne dans les années 80 car à l'époque, la commune était autonome en eau grâce à des réseaux privés.

Le déclenchement a été l'incendie chez François Carrel. Les pompiers ont dû aller chercher l'eau au réservoir de la commune au-dessus de l'église mais cet épisode m'a traumatisé.

J'avais fait venir une personne du génie rural à l'époque de Chambéry. Il était en charge de ces sujets d'eau, on avait le tour des possibilités de la commune : sa recommandation était de faire un grand réservoir en bas et de repomper l'eau pour la distribuer. Pour faire cela, il fallait supprimer toutes les eaux privées. Cela voulait dire qu'il fallait annoncer à ceux qui étaient allés chercher l'eau à la pioche en 1925 qu'on devait tout arrêter : j'étais persuadé que ça ne marcherait pas. Finalement, on a opté pour se brancher sur le réseau d'adduction du district de Yenne : nous sommes allés la chercher à Saint Paul, mais on s'est branchés au Haut-Somont.

A l'époque je connaissais beaucoup de personnes, et cela nous a bien aidés ! C'est une des choses dont je suis le plus fier. Sans ce branchement, il n'y aurait jamais eu les maisons construites aujourd'hui. Et puis aussi, la construction de la salle des fêtes avec le soutien du comité des fêtes qui avait intégré de nombreux jeunes et la collecte des eaux pluviales de Jongieux le Haut.

## VOUS ÊTES LE PLUS BEAU SOUVENIR EN TANT QUE MAIRE ?

Ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est ma dernière élection 1988 : j'ai eu 92% des voix. Je l'ai vécu comme un remerciement.

## VOUS AVEZ UN GRAND REGRET ?

Je voulais faire classer la route de Marestel en tant que départementale. A l'époque le Rhône débordait presque toutes les années et coupait la route de Lucey. Nous l'avons mise au gabarit. Certaines personnes m'avaient donné leur accord verbalement et n'ont pas tenu parole. « les promesses en politique n'engagent que ceux qui y croient ».

## PAS DE REGRET D'AVOIR PASSÉ DU TEMPS POUR LA COLLECTIVITÉ ?

C'est sûr que si j'avais passé plus de temps dans mes vignes, et moins en réunion j'aurais pu développer bien plus ma propriété. Aujourd'hui je n'ai pas de regret mais je me suis posé la question. Avec le recul, si c'était à refaire je ne dirais pas non. Il y a évidemment le pour et le contre, mais ça a été une expérience enrichissante et inoubliable. Comme dans tout, on ne peut pas vivre que du bon !



découvert que j'étais sur la liste, c'était le cadet de mes soucis. Et lors des élections, j'ai récolté le plus de voix et je l'avais pas prévu !

Le lendemain soir, l'équipe vient me trouver pour me dire « il faut que tu prennes la mairie ». J'avais été mis sur une liste sans le savoir, et désigné à la mairie sans m'être présenté ! J'ai demandé quelques jours de réflexion, j'en parle avec ma femme qui m'a dit « essaye, tu verras bien ». Et j'y suis allé, en me disant que ça n'allait durer que six ans.

## QUESTIONNAIRE DE PROUST :

**Votre madeleine de Proust ?**  
c'est la tête de Veau vinaigrette.

### Un vin / cépage préféré ?

La Mondeuse ! La nouvelle est quand même un peu mieux, celle d'avant été déjà bien mais il fallait qu'elle vieillisse.

### Votre principale qualité ?

La tolérance. J'ai toujours été contre les disputes. J'ai toujours pensé que les guerres ne servaient à rien. Je suis persuadé qu'un mauvais arrangement vaut plus qu'un bon procès. La première réunion du conseil j'ai demandé à ce qu'on ne parle ni de politique, ni de religion.

### Votre devise ?

Bien faire et laisser dire, en sachant que J'ai horreur des menteurs et des hypocrites. Je vous laisse en tirer la conclusion !

### Votre endroit préféré de Jongieux ?

la chapelle Saint Romain ! On est propriétaires de vignes, j'y suis allé à la chasse...c'est un endroit que j'aime bien et puis bien-sûr ma maison.

### Conclusion – Didier Padey

Au nom du Conseil municipal, de tous les habitants, Je tenais à vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour notre commune en tant que maire. J'en ai été le témoin et vous restez pour moi une source d'inspiration dans mon quotidien de Maire.

## Le coup de cœur de la commune

Millésime 2021 : splendeurs et misères de la vigne (humoristique)

Simon Barlet, viticulteur de la commune, a imaginé cette année si atypique vue par un cep...et l'a fait parler. N'hésitez pas à nous soumettre vos partages et idées pour cette nouvelle rubrique !

**Revivez le millésime 2021 si particulier pour le vignoble de Jongieux à travers un témoignage rare et unique : celui d'un cep de vigne planté dans le coteau de Marestel. Voici ses paroles :**

“ L'occasion de m'exprimer gustativement sur ce millésime 2021 sera exceptionnelle. Comprenez que **les bouteilles de Marestel 2021 seront rares** mais pourtant bien présentes dans les caveaux des hommes qui me travaillent ou sur les tables de quelques restaurateurs privilégiés.

A l'oreille des femmes et des hommes qui m'ont planté et vu grandir, **je leur confie mon histoire** comme un témoignage : celui de ma vie lors de cette **incroyable et historique année 2021**.

Ne croyez pas que mon histoire est personnelle. Du bout de mes racines à la pointe de mes feuilles, j'ai

pu constater le même cycle de vie chez mes voisins de parcelle.

Tout commence au mois de **mars 2021**. Les premières belles journées de l'année font leur apparition. **Leurs températures très douces pour la saison** me donnent les informations temporelles et climatiques nécessaires à mon réveil hivernal. Comme tous les ans, après l'hiver, je me réveille progressivement et constate que, cette année encore, j'ai une nouvelle coupe. Il m'a bien semblé pendant mon long sommeil hivernal entendre quelques bruits de pas et de sécateurs mais je n'ai pas été dérangé plus que cela et je n'ai rien senti... **me voilà donc prêt pour une nouvelle année.**

Autour du **20 mars**, je décide de montrer mes premières pointes vertes. Rien ne sert de courir, cela serait d'ailleurs difficile, vous comprenez, mais tâchons de pousser doucement. Je remarque d'ailleurs que, depuis quelques années, les hivers me paraissent moins longs. **La première semaine d'avril** est tellement belle qu'il m'est difficile de ne pas vouloir grandir. Avec fierté je peux montrer le 5 et 6 avril « **3 feuilles étalées** » et des bourgeons d'une dizaine de centimètres. Dans les yeux des vigneron, je comprends que ce stade est important pour eux, **symbolique, un repère temporel.**

**Le 8 avril au matin** le réveil est douloureux. Je n'ai jamais ressenti de telles sensations. Je ne peux plus bouger, ma sève est figée et mes feuilles ont perdu leur éclat verdoyant mais arborent une couleur saumâtre. Je suis comme brûlé. Le va et vient inhabituel des vigneron dans le vignoble et le désespoir qui s'exprime dans leurs yeux me font prendre conscience de la situation : **la nuit a été glaciale, je viens d'être d'entièrement gelé.** Depuis ma plantation, je n'ai jamais connu une telle sensation. Je connais les orages, violents comme celui de juillet 1995 et la grêle aussi. En revanche **un gel si puissant** est une première. Les jours et les semaines suivantes sont faites de souffrances et de questions : comment repartir, comment renaitre ou comment tenter de développer des raisins ??...

**Entre le 20 et 25 avril**, les réponses à mes questions se précisent. Je grandirai à partir de **mes bourgeons de réserve**. Disséminés aléatoirement sur mon écorce, ces bourgeons feront l'affaire. Je ne serai pas bien esthétique mais je

n'ai pas le choix. Pour ce qui est des raisins, il faudra que je fasse l'impasse cette année. Je préfère penser **à l'avenir et aux futures années** : ma seule priorité sera d'avoir des bois pour ma coupe de l'année prochaine et suffisamment de réserve pour me développer. Me voilà fixé, je repousse.

**Dimanche 2 mai**. Alors que je suis en pleine sieste dominicale, à 17h, le temps devient sombre et je me retrouve assailli de cailloux uniformes, gelés, de couleur blanche et venant tout droit du ciel. Pendant trois minutes, mes rameaux et mes oreilles sont attaqués physiquement et oralement. Me voilà dans un sale état. Mes petites feuilles, que j'ai si difficilement fait pousser depuis 10 jours, **sont perforées et déchirées**. Le sol est blanc comme je peux me l'imaginer lorsque la neige tombe et que je dors à points fermés lors des longs mois d'hiver. Décidément, ce début de millésime 2021 n'est pas de tout repos.

**Début juin**, je ressemble plus à un buisson qu'à un cep de vigne digne de ce nom. Chose inédite, nous n'avons mes camarades et moi pas encore vu les équipes passer dans nos rangs pour nous **prodiguer les soins habituels de leurs gestes précis**. Je ne m'affole pas et prend mon mal en patience. Du coin de l'œil, en balayant mon regard allant du coteau des **Altesses à Lucey jusqu'à la chapelle St Romain** je comprends que l'entier vignoble est impacté et que la saison sera compliquée.

**Le 13 juin** est un demi-jour de fête. Une équipe de huit vigneron arrive dans notre parcelle. Armée de ficelles et d'attaches voilà que la petite troupe commence à **maintenir et diriger vers le ciel mes bourgeons devenus rameaux**. Leur passage signifie que j'ai bel et bien grandi. Je n'ai pas entendu la joie et leur rigolades habituelles. Leur regard divague cherchant **désespérément un futur raisin** qui, je suis sûr, leur redonnerai le moral. Hélas, autant chercher une aiguille dans une botte de foin.

**20 juin**. Le temps est presque frais pour le plus long jour de l'année. Je n'aime pas ce temps et je crains le pire. En fin d'après-midi un rideau opaque dans le ciel éclairé sporadiquement de traits furtifs jaunes suivi de grondements fonce sur nous. Inévitablement, tel un rouleau compresseur, **l'orage pressenti s'abat sur Jongieux accompagné de redoutables et tant redoutés grêlons**. Encore plus violent que l'orage du mois de mai, la douleur morale et physique une nouvelle fois subie est indescriptible. Mes rameaux soigneusement relevés la semaine précédente se retrouvent pour **certain d'entre eux cassés** et pour la plupart **couchés sur le sol**, sol qui se dérobo au-dessus de mes

racines. Cette couverture si nourricière pour moi que l'on appelle « sol » a été tiré vers le bas pendant l'orage. Ce troisième coup dur de l'année me laissera des cicatrices.

**Le 5 juillet**, l'équipe revient nous rendre visite pour la deuxième fois de l'année. Nous voilà de nouveau attachés et je l'espère cette fois-ci pour de bon et jusqu'à la fin de la saison.

**Au cours de l'été**, une sensation désagréable m'envahit. **Une algue microscopique appelée Mildiou** m'attaque et ronge mes parties végétatives. Malgré une **protection spécialisée** que me prodiguent les viticulteurs, je n'arrive pas à me défaire de ce parasite qui me gêne dans mon développement. Heureusement, **à partir du 15 août** les pluies cessent et le mildiou arrête de me grignoter.

**Le mois de septembre 2021** restera également dans ma mémoire. Ce mois si euphorique, si animé dans tout Jongieux et Marestel **reste anormalement calme**. Aucun vendangeur ne viendra visiter nos rangs, explorer notre feuillage à la recherche de raisins. Je les comprends, ils n'ont aucune raison de venir, **nous sommes tous dépourvus de fruits**. Sur la partie basse du coteau et dans quelques parcelles, il me semble voir quelques cohortes de coupeurs armés de leurs sceaux et vendangettes récoltant peut-être **des survivants de l'attaque gélive d'avril**.

Au crépuscule, d'une saison dramatiquement historique, **je me laisse à espérer des jours meilleurs**. Avant de partir me reposer pour quelques mois dans mon sommeil hivernal je vous laisse ce message :

*« Chers vigneron, je vous donne rendez-vous l'année prochaine où nous recommencerons cet échange ancestral entre votre travail et mes raisins qui font de ce terroir unique sa réputation depuis plusieurs siècles. D'ici 2022, reposons-nous d'une année harassante et éprouvante. »*

Simon Barlet, viticulteur de la commune, a imaginé cette année si atypique vue par un cep...et l'a fait parler.

N'hésitez pas à nous soumettre vos partages et idées pour cette nouvelle rubrique !





## Comité DES FÊTES

Enfin de retour.

Après une année 2020 sans manifestation, le comité a pu reprendre ses activités en 2021.

Nous avons participé le 16 juillet à la soirée de lancement « Jongieux la côte des vigneron » organisée par les vigneron du Cru Jongieux et la municipalité en tenant le barbecue et la buvette.

Cette manifestation qui présentait la promotion de la vigne et du village a été l'occasion de se retrouver et de faire la fête jusqu'au bout de la nuit.

Nous avons organisé le 29 août un marché artisanal qui regroupait 17 artisans locaux. Il y a eu une forte affluence et beaucoup de visiteurs hors du canton ont pu découvrir notre village. En plus de l'organisation nous tenions une buvette et une restauration légère.

Pour cette fin d'année le comité des fêtes espérait organiser le 18 décembre son premier arbre de Noël ouvert à tous les habitants de tout âge qui a du être annulé du fait de la cinquième vague de la Covid 19.

Nous remercions tous ceux qui aident de près ou de loin dans l'organisation des manifestations.

Notre assemblée générale se tiendra le 28 janvier à 19h à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux pour partager vos idées.

*Retrouvez le Comité des Fêtes de Jongieux sur leur page Facebook !*

*Par Olivier Cordeau, président du Comité des fêtes.*

## Infos en vrac

UNE ANNÉE RECORD POUR  
LA SOLIDARITÉ CONTRE LE CANCER !

La ligue contre le cancer est une association française créée en 1918. Elle a pour mission la prévention et la promotion des dépistages des cancers, l'accompagnement des personnes malades et de leur proches et le soutien financier de la recherche publique dans tous les domaines touchant à la cancérologie. Sur la commune nous avons la chance d'avoir une habitante très impliquée dans cette association, Josette BARLET, que nous remercions chaleureusement. Cette année sa collecte de dons a battu un nouveau record car elle a récolté un montant de plus de 5 000€ ! Elle tenait à tous vous remercier.

ÉTAT CIVIL : BIENVENUE AUX NOUVEAUX  
ARRIVANTS ET FÉLICITATIONS AUX JEUNES  
MARIÉS !

2020

### Naissances :

- Aaron, Guy, Roland RANSAY, né le 18 Mars 2020 à Chambéry
- Roxane, Nathalie, Béatrice ELIE, née le 23 juin 2020 à Chambéry

### Mariage :

- Ralph, Sebastian WILLIAMS et Hélène, Eva, FAVRE-BULLE, mariés le 22 juillet 2020

2021

### Naissances :

- Maddy, Maryvonne, Nadine RANSAY, née le 22 septembre 2021 à Belley
- Maël BARLET, né le 27 octobre 2021 à Chambéry
- Maïna BORGEY, née le 4 novembre 2021 à Belley

### Mariages :

- Christophe, Stéphane, Aldo LORENZI et Valentine, Jeanne, Nicole CAYRE, mariés le 15 Mai 2021
- Arnaud, Jean-Claude MITHIEUX et Morgane ALIXANT, mariés le 12 juin 2021
- Julien, Guillaume BUGLI et Fanny, Marie VINCENT, mariés le 24 juillet 2021.

### PACS :

- Vincent LEHMANN et Stéphanie VAIRETTO, enregistré le 23 février 2021
- Véronique HORDY et Séverine GRANDPERRET, enregistré le 19 novembre 2021

LA LIGUE  
CONTRE LE CANCER

## RAPPEL EXTINCTEURS & DÉFIBRILLATEURS :

- ▲ Extincteurs
- ♥ Défibrillateur

Les extincteurs sont à la disposition de tous, merci de le signaler en mairie si vous êtes amenés à les utiliser. Consultez le site Internet de la commune pour plus de détails.

### BARCONTIAN

Lavoir de Barcontian / Route de la Charvaz -  
dans la grange Damase Barlet



### AIMAVIGNE

Impasse du lavoir / Chemin de Pré Plat -  
chez Maurice Padey

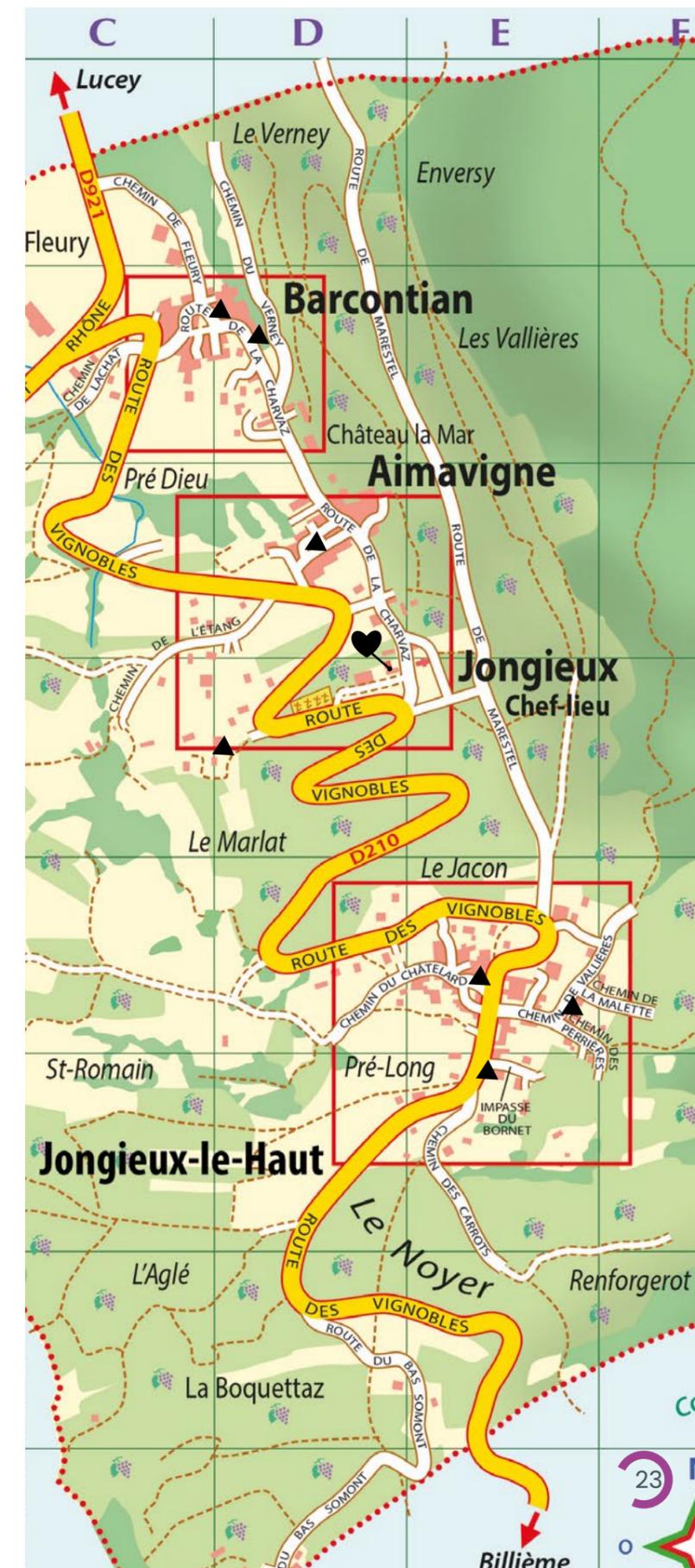


### JONGIEUX ET JONGIEUX-LE-HAUT

Contre la chaufferie de la mairie / Impasse  
du bornet / Chemin de Vallières - Chez Patrice  
Jacquin / 10 Chemin du châtelard



Jongieux 



# LE VIVRE ENSEMBLE POUR MIEUX RESPIRER, NE BRULONS PAS NOS DÉCHETS VÉGÉTAUX...

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

**L'arrêté préfectoral n° 2017-0248 du 22 Février 2017** réglemente pour les particuliers le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des végétaux coupés ou sur pied issus des parcs, jardins, espaces naturels en vue de préserver la qualité de l'air en Savoie.

Dans notre région, le brûlage des déchets verts reste une activité très pratiquée malgré les interdictions. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

Nous tenons à rappeler qu'en dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental depuis de nombreuses années, **et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros.**

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

### • Pour les activités agricoles et forestières

L'arrêté préfectoral n° 2017-1559 du 19 décembre 2017 réglemente le brûlage à l'air libre des déchets végétaux pour les activités agricoles et forestières.

Les personnes concernées par cette réglementation sont :

- les agriculteurs et/ou viticulteurs, uniquement dans le cadre de leur activité,
- les horticulteurs, pépiniéristes,
- les forestiers (propriétaires, professionnels), uniquement dans le cadre de l'activité encadrée par le Code Forestier (coupes sylvicoles, travaux sylvicoles).

Les opérations concernées sont les brûlages à l'air libre de végétaux, qu'ils soient coupés ou sur pied, quelle que soit leur humidité. Le responsable de l'opération devra s'assurer préalablement des modalités et prescriptions à respecter.

Il est notamment interdit de brûler les végétaux dans les communes du département qui seraient concernées par un épisode d'alerte à la pollution.

**Pour rappel, l'auteur du feu de broussailles du 27 août 2020 sur la forêt de Lierre, détruisant au total 21 ha sur les 3 communes (Billième, Saint Jean de Chevelu, Yenne), a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et à réparer les préjudices subis qui s'élèvent à 7 249€ pour la commune de Billième.**

**L'arrêté préfectoral 2018-1063 du 18 Octobre 2018** réglemente l'emploi du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes et friches dans le département de la Savoie.

Le principe est de restreindre l'emploi du feu dans les espaces précédemment cités, avec une différenciation selon les périodes de l'année et en prenant en compte les dispositions particulières applicables sur certaines communes en matière de préservation de la qualité de l'air.

Cet arrêté modifie les périodes d'interdiction au regard des conditions météorologiques liées aux risques incendies en deux périodes distinctes d'interdictions : mars-avril et juillet-août-septembre et prévoit l'élargissement des mesures d'interdiction en cas de risque exceptionnel d'incendie par un arrêté spécifique.

Retrouvez toutes les informations sur : [savoie.gouv.fr](http://savoie.gouv.fr)



Village viticole  
de l'Avant -Pays Savoyard

CONTACTER LA MAIRIE

04 79 44 02 01

[communedejongieux@wanadoo.fr](mailto:communedejongieux@wanadoo.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE :

le lundi de 14h à 19h et le vendredi de 9 à 12h

JONGIEUX MAG #2

ÉDITION DÉCEMBRE 2021

[WWW.JONGIEUX.FR](http://WWW.JONGIEUX.FR)



Panneau  
Pocket